

CASSAIGNE

Cassaigne le 1er coup de Novembre :

Ce dimanche 31 octobre 1954, à la tombée de la nuit, un groupe d'hommes sous les ordres de Sahraoui et Belhamiti se réunit au lieu dit " Oued Abid ". Sahraoui dispose d'armes de guerre (3 carabines italiennes, un fusil mauser et des munitions) qui lui ont été procurées par Bordji Amar.

Cette réunion a pour but l'organisation d'une attaque qui doit être déclenchée à une heure du matin. Tous se réunissaient vers le centre de Cassaigne ; Belhamiti prenait la tête d'un demi-groupe composé de Mehantal, Belkoniène, Chouarfia qui devaient se poster légèrement au sud et à l'Est des bâtiments de la gendarmerie.

L'autre demi groupe sous la direction de Sahraoui Abdelkader et composé de Belkoniène Taïeb, Tehar Ahmed et Beldjilali Youssef allait par l'Ouest s'approcher de la cour extérieure de la gendarmerie. C'est à ce moment là que survint une automobile qui stoppait devant la cour extérieure, côté est de la gendarmerie.

Le demi groupe de soutien de Belhamiti se dissimula dans un fossé bordant la route. Belkoniène et Tehar de leur côté, de peur d'être surpris eux aussi, cherchèrent à se dissimuler derrière les bâtiments de la gendarmerie ; ils y retrouvèrent Saharaoui Abdelkader qui leur donna l'ordre de se porter en avant et de tirer sur les arrivants.

Laurent François, conducteur du véhicule, et Mendez Jean-François, son compagnon de route, revenaient d'un bal de Mostaganem et rentraient à Picard ; sur leur route ils étaient arrêtés par monsieur Mira - gérant de la ferme Monsonégo - qui leur demanda d'alerter la gendarmerie car il était attaqué. Des coups de feu claquèrent alors mais sans les atteindre. Laurent François et Mendez Jean-François se précipitèrent donc vers Cassaigne et venaient donner l'alerte à la gendarmerie. Laurent François sonnait au portail d'entrée et tous deux attendaient qu'on leur ouvre ; ils étaient éclairés par l'ampoule électrique allumée au-dessus du portail qui faisait d'eux une excellente cible pour les tireurs embusqués.

Belkoniène et Tehar, en position de tireurs immédiatement derrière la clôture en fil de fer de la gendarmerie, à une vingtaine de mètres environ de Laurent François et de Mendez Jean-François, tirèrent chacun un coup de feu. Laurent François s'écroula, mortellement atteint d'une balle à la nuque ; Mendez Jean-François s'affaissa mais n'était pas atteint par la balle qui allait s'écraser près d'une meurtrière dans le mur de la gendarmerie. Un troisième coup de feu fût tiré sans atteindre sa cible.

Les révolutionnaires s'enfuirent et se replièrent au lieu-dit " La pierre Zerouki ". Une première victime civile de 22 ans s'inscrivait sur la liste de milliers d'autres au cours de cette guerre.

Verdict de la Cour d'Assises de Mostaganem du 24 juillet 1955 :

Condamnés à la peine capitale : Belkoniène Taïeb, Tehar Ahmed et Saharoui Albdelkader.

Travaux forcés à perpétuité : Belhamiti. Vingt ans de travaux forcés : Chouarfia, Belkoniène

Mohamed.

L'Echo d'Oran